

Rapport commission MI

Demande de crédit école de Robert-Hainard – étude de réorganisation pour l’augmentation du nombre de classes.

Réunie en séance ordinaire le 15 avril 2024, la Commission Mobilité et Infrastructures a étudié la demande de crédit concernant l’étude de réorganisation pour l’augmentation du nombre de classes dans l’école Robert-Hainard d’un montant de CHF 352'000.- TTC.

La construction du PLQ de Vailly va augmenter le besoin de classes dans l’école Robert-Hainard. Initialement un demi-groupe scolaire était prévu sur ce périmètre, mais les prévisions du SRED ayant été revues à la baisse, avec un besoin de classes passant de 10 à 6, la construction du demi-groupe scolaire a été abandonnée. En effet, il est préférable de réunir toutes les classes au sein d’un seul bâtiment scolaire.

Dès lors, il est envisagé de réorganiser l’école pour intégrer ces six classes et de construire un nouveau bâtiment à proximité pour les activités parascolaires et le restaurant scolaire.

La surélévation du bâtiment induisant des coûts très élevés, la solution de réorganiser la structure de l’école, en parallèle du projet de rénovation énergétique, est privilégiée.

Le fond FIDU pourra être utilisé pour financer cette étude.

Une commissaire s’étonne de l’urgence de cette demande, sachant que le jardin d’enfant devra être déplacé et le nouveau bâtiment pour l’accueil parascolaire construit. Monsieur Huguenin précise que l’étude ne peut pas être dissociée de celle pour la rénovation énergétique et que l’étude pour le nouveau bâtiment va être présentée prochainement.

Un commissaire s’étonne du montant des honoraires s’agissant des mêmes mandataires pour les deux études, rénovation et réorganisation, il n’y a pas eu de concurrence. Il est répondu que ces montants ont été calculés sur une estimation des travaux, le tarif horaire étant identique à celui de la première étude. Le montant pourra être réajusté en fonction du coût réel des travaux ; de plus avoir deux mandataires nécessiterait une coordination et certainement une augmentation des coûts.

La question est posée de l’économie faite par rapport à la construction d’un demi-groupe scolaire. Les subventions par classes sont pleines en cas de nouvelle école et divisées par deux en cas d’extension, néanmoins la demande sera faite d’avoir une contribution pleine vu les 600 logements construits dans le périmètre.

Un demi-groupe scolaire se chiffre à environ CHF 35'000'000.-, le nouveau bâtiment à CHF 12'000'000.- et la réorganisation à CHF 2'000'000.-.

L’avantage de ce projet est de conserver de la pleine terre, de rationaliser l’espace dans l’école et d’offrir un restaurant scolaire aux normes actuelles avec des conditions d’accueil nettement améliorées.

Les commissaires, conscients de l’intérêt de cette étude et de l’urgence de celle-ci, décident de voter cette demande de crédit le jour même.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

d'accepter la demande de crédit MI 18-2024-57, école Robert-Hainard - étude de réorganisation pour l'augmentation du nombre de classes d'un montant de CHF 352'000.—TTC.

Bernex, le 16 avril 2024

La rapporteuse
Sandra Marconi